



**Procès-verbal de la séance du conseil municipal extraordinaire**  
**Vendredi 5 juin 2026 à 07h30**  
**Salle de conseil municipal de la Mairie de Yenne**

L'an deux mille-vingt-six, vendredi 5 juin à 07h30, le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie dans la salle historique de conseil municipal sur la convocation et sous la présidence de François Moiroud, Maire de YENNE.

**Convocation : Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026.**

**Membres en exercice présents :** François MOIROUD, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Jean-Jacques MASSON, Sandrine GANDY, Jean-Marc ETAIX, Magalie BERBEL, Yann RAPHOZ, Fabienne BELMONTE, David CLOET, Pierre-Anthony COUTURIER, Sébastien EJARQUE, Anaïs GIBELLO, Denis MARTIN, Maryline ROUX-BOLLENGIER, Alison VIAL BRUN-CAYTAN.

**Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :**

Jean-Marc BELLY à Maryline ROUX-BOLLENGIER.  
Anne BERGER à Fabienne BELMONTE.  
Laurine BOLLON à Anaïs GIBELLO.  
Séraphine FOURNIER à Sandrine GANDY.  
Florian GAUVIN à Sébastien EJARQUE.  
Kelly OLIVENCIA à Alison VIAL BRUN-CAYTAN.  
Jérôme PUTHON à Pierre-Anthony COUTURIER.  
Rémy TURI à David CLOET.

**Désignation du secrétaire de séance :** Sébastien EJARQUE.

**Membres en exercice : 23**

**Présents : 15**

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

**Désignation du secrétaire de séance.**

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal du mercredi 27 mai 2026.**

**Actualités liées à la collectivité ou à la commune depuis le dernier Conseil municipal du mercredi 27 mai 2026.**

**1 - Élection des délégués pour l'élection sénatoriale au scrutin de liste (1 000 habitants et +).**

**Désignation du secrétaire de séance :** Sébastien EJARQUE.

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal du mercredi 27 mai 2026 à 19h30.**

**VOTE : 23**

**POUR : 23**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**I – DÉLIBÉRATION**

**1 - Élection des délégués pour l'élection sénatoriale au scrutin de liste (1 000 habitants et +).**

**Vu** le code électoral ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs ;

**Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

**Considérant** que le nombre de délégués à élire était fixé à sept (7) et le nombre de suppléants à quatre (4).

### **a) Composition du bureau électoral**

Monsieur le Maire rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin ainsi que les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents.

- Monsieur Denis MARTIN,
- Madame Fabienne BELMONTE,
- Madame Alision VIAL BRUN-CAYTAN,
- Monsieur Pierre-Anthony COUTURIER.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire

### **b) Élection des délégués et suppléants :**

Les listes déposées et enregistrées :

- Liste Majorité Yenne à venir déposée par Madame Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE ;
- Liste Vivons Yenne déposée par Monsieur Pierre-Anthony COUTURIER ;

#### Composition de la liste Majorité Yenne à venir

- Madame Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE,
- Monsieur Yann RAPHOZ,
- Madame Magalie BERBEL,
- Monsieur Sébastien EJARQUE,
- Madame Anaïs GIBELLO,
- Monsieur Denis MARTIN,
- Madame Fabienne BELMONTE,
- Monsieur Florian GAUVIN,
- Madame Laurine BOLLON,
- Monsieur David CLOET,
- Madame Séraphine FOURNIER.

#### Composition de la liste Vivons Yenne

- Monsieur Pierre-Anthony COUTURIER,
- Madame Maryline ROUX-BOLLENGIER,
- Monsieur Jérôme PUTHON,
- Madame Anne BERGER,
- Monsieur Jean-Marc BELLY.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue de l'élection sénatoriale.

Après clôture du scrutin, il est procédé au dépouillement.

#### Résultats :

Nombre de conseillers présents et représentés : 23

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 23

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombres de suffrages exprimés : 23

Après application des règles de représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, les sièges ont été répartis comme suit :

#### Délégués titulaires :

- liste Majorité Yenne à venir : 6 sièges
- liste Vivons Yenne : 1 siège

#### Suppléants :

- liste Majorité Yenne à venir : 3 sièges

- liste Vivons Yenne : 1 siège

Monsieur le Maire proclame élus délégués titulaires, dans l'ordre de présentation de la liste :

Liste Majorité Yenne à venir :

- 1 – Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE
- 2 – Yann RAPHOZ
- 3 – Magalie BERBEL
- 4 – Sébastien EJARQUE
- 5 – Anaïs GIBELLO
- 6 – Denis MARTIN

Liste Vivons Yenne :

- 1 – Pierre-Anthony COUTURIER

Sont proclamés élus suppléants dans l'ordre de présentation de la liste :

Pour la liste Majorité Yenne à venir :

- 1 – Fabienne BELMONTE
- 2 – Florian GAUVIN
- 3 – Laurine BOLLON

Pour la liste Vivons Yenne :

- 1 – Maryline ROUX-BOLLENGIER

Le conseil municipal prend acte des résultats de cette élection, lesquels seront transmis à la préfecture conformément à la réglementation en vigueur.

Prochaine séance du conseil municipal ordinaire : jeudi 2 juillet à 19h30

Suivent les signatures au registre,  
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,  
**François MOIROUD.**



Le secrétaire de séance,  
**Sébastien EJARQUE.**



